**Modèles de courrier adressés par les directeurs et directrices aux IEN avec copie à l’agent de prévention**

**Objet** : demandes de recommandations pour gérer les fortes chaleurs actuelles

Monsieur l’inspecteur / Madame l’inspectrice,

Les températures dans les classes dépassent les 30 degrés pour atteindre plus de 35 degrés, relevé de températures à l’appui, niveau pour lequel l’Organisation Mondiale de la Santé estime qu’il existe des risques réels d’atteintes à la santé.

Selon l’Institut National de Recherche et Sécurité (INRS), lorsque la température à l’intérieur de locaux atteint 33 degrés, les travailleurs se trouvent en situation de danger grave et imminent. Les enseignant-es et AESH peuvent d’ailleurs être amené-es à exercer leur droit d’alerte.

Ainsi, afin de prévenir tout risque pour la santé des élèves comme pour celle des personnels, je vous demanderai de bien vouloir m’indiquer les mesures à prendre dans une telle situation.

Veuillez croire, M. l’Inspecteur / Mme l’inspectrice, en notre attachement au Service Public d’Education Nationale.

**Cas 2** : bâtiment ne permettant pas de suivre les recommandations données

Monsieur l’inspecteur / Madame l’inspectrice,

Nous avons bien pris la mesure des recommandations concernant l’épisode de canicule qui sévit en Vaucluse.

Pour autant, certaines de ces recommandations ne sont pas applicables en l’état dans notre école du fait de l’absence de moyens pour toutes les mettre en œuvre ou encore de l’existence de points d’eau insuffisants au vu du nombre d’élèves. Les températures dans les classes dépassent les 30 degrés, relevé de températures à l’appui, niveau pour lequel l’Organisation Mondiale de la Santé estime qu’il existe des risques réels d’atteintes à la santé.

De plus, selon l’Institut National de Recherche et Sécurité (INRS), lorsque la température à l’intérieur de locaux atteint 33 degrés, les travailleurs se trouvent en situation de danger grave et imminent. Les enseignant-es d’ailleurs peuvent être amené-es à exercer leur droit d’alerte.

Ainsi, afin de prévenir tout risque pour la santé des élèves comme pour celle des personnels, je vous demanderai de bien vouloir prendre les mesures qui s’imposent dans une telle situation.

Veuillez croire, M. l’Inspecteur / Mme l’inspectrice, en notre attachement au Service Public d’Education Nationale.